

Rémunération des médecins

Le niveau de rémunération des médecins est un facteur important de l'attractivité de la profession, et la façon dont celle-ci varie selon les catégories peut influencer les décisions quant au choix de poursuivre une carrière dans la médecine générale ou l'une des nombreuses spécialités médicales. Les différences entre les niveaux de rémunération des médecins d'un pays à l'autre peuvent également exercer un pouvoir d'attraction ou de répulsion en termes de migration des médecins (OCDE, 2019^[1]). Dans de nombreux pays, l'État peut déterminer ou agir sur la rémunération moyennant la réglementation des honoraires ou la fixation des salaires lorsque les médecins sont employés dans le secteur public.

Dans tous les pays de l'OCDE, la rémunération des médecins (généralistes et spécialistes) est nettement supérieure au salaire moyen des employés à temps plein dans l'ensemble de l'économie. En 2021, les médecins généralistes gagnaient entre deux à cinq fois plus que le salaire moyen, tandis que le revenu des spécialistes était au moins deux fois supérieur, mais parfois jusqu'à six fois supérieur, au salaire moyen (Graphique 8.11).

Dans la plupart des pays, la rémunération des spécialistes était supérieure à celle des généralistes. En Australie, en Belgique et en Corée, les revenus des spécialistes étaient au moins deux fois supérieurs à ceux des généralistes dans le secteur libéral. En Allemagne, l'écart entre ces deux catégories était nettement moindre (12 % environ).

Depuis 2011, la rémunération des médecins a progressé en valeur réelle (en tenant compte de l'inflation) dans la plupart des pays, mais à des rythmes différents selon les pays ainsi qu'entre médecins généralistes et spécialistes (Graphique 8.12). La hausse de la rémunération des spécialistes et des généralistes a été particulièrement forte au Chili et en Hongrie. En Hongrie, le gouvernement a fortement augmenté la rémunération des spécialistes et des généralistes au cours des 10 dernières années dans le but de remédier à l'émigration et à la pénurie de médecins dans le pays. Les fortes augmentations constatées au Chili sont dues essentiellement aux hausses successives des honoraires des spécialistes et des généralistes entre 2012 et 2016.

Dans environ la moitié des pays, la rémunération des spécialistes a augmenté plus vite que celle des généralistes depuis 2011, creusant ainsi l'écart de rémunération entre les deux catégories. C'est notamment le cas au Chili, et dans une moindre mesure en Hongrie et en Israël. Toutefois, en Pologne, en Autriche, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, l'écart s'est réduit, le revenu des généralistes ayant augmenté davantage que celui des spécialistes.

Dans certains pays, notamment le Portugal, le Costa Rica et le Royaume-Uni, la rémunération des généralistes et des spécialistes a diminué en valeur réelle entre 2011 et 2021. Au Portugal, une forte baisse a été observée entre 2011 et 2012 ; depuis lors, la rémunération des médecins a de nouveau augmenté, mais en 2021, elle restait inférieure à celle de 2011 en tenant compte de l'inflation. Au Royaume-Uni, la rémunération des médecins a diminué légèrement en valeur réelle au cours des 10 dernières années. Ce fut également le cas pour le personnel infirmier et les autres membres du personnel du NHS (The Health Foundation, 2021^[2]).

Lorsque l'on compare les revenus des médecins, il ne faut pas oublier que le niveau de rémunération des différentes catégories de spécialités chirurgicales ou médicales peut fortement varier au sein de chaque pays. En France, par exemple, les chirurgiens, les anesthésistes et les radiologues gagnaient au moins deux fois plus que les pédiatres et les psychiatres en 2020 (DREES, 2022^[3]). De même, au Canada, les ophtalmologues et de nombreux spécialistes chirurgicaux gagnaient au moins deux fois plus que les pédiatres et les psychiatres en 2018/19 (ICIS, 2020^[4]). Dans de nombreux pays, la rémunération des pédiatres est proche de celle des généralistes, ce qui témoigne des similitudes dans leur pratique.

Définition et comparabilité

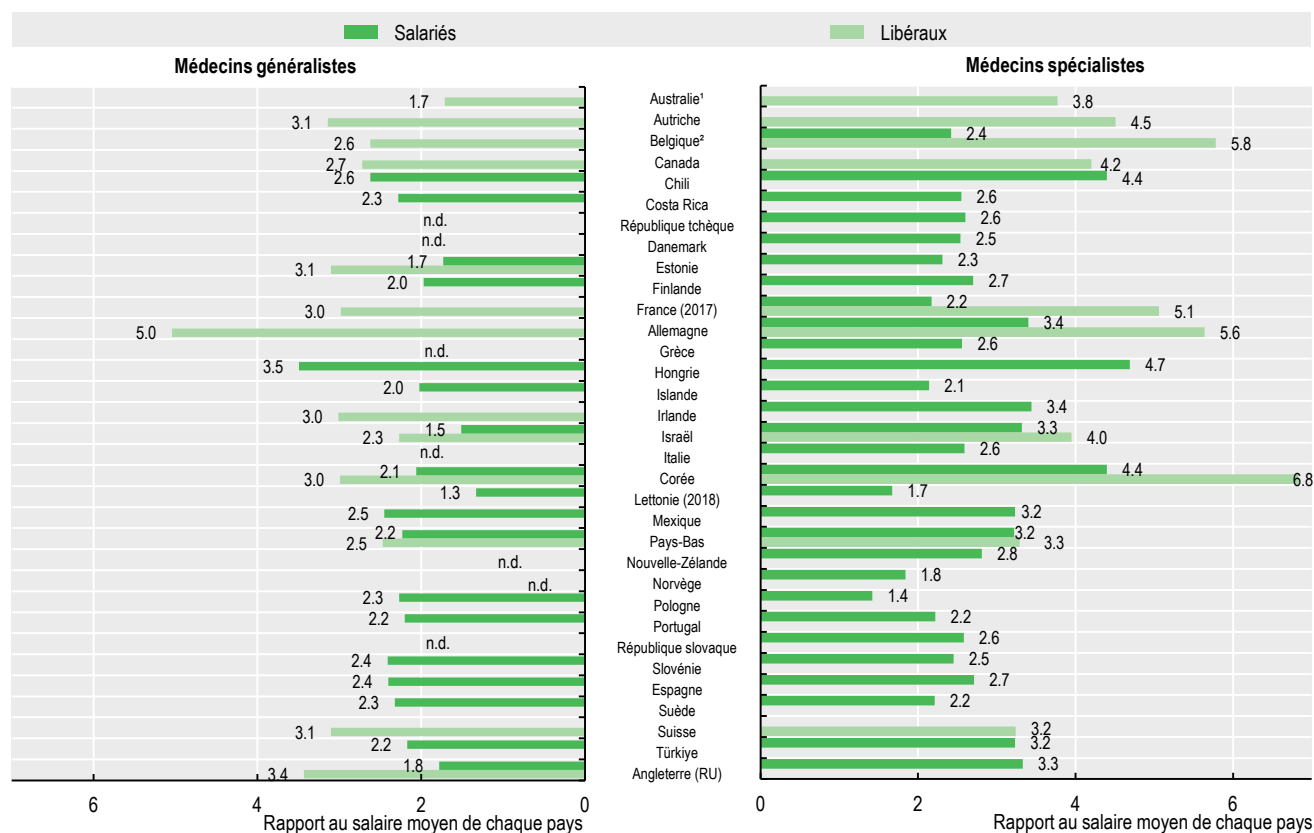
La rémunération des médecins correspond au revenu annuel brut moyen, qui comprend les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu à la charge du salarié. Dans le cas des médecins libéraux, elle ne doit normalement pas comprendre les frais professionnels (c'est cependant le cas en Belgique). Les données de l'OCDE sur la rémunération des médecins distinguent la rémunération des médecins salariés de celle des médecins libéraux. Dans certains pays, cette distinction est floue du fait que certains médecins salariés sont autorisés à exercer en clientèle privée et que des médecins libéraux reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de salaires. Les données de l'OCDE établissent également une distinction entre les médecins généralistes et tous les autres spécialistes confondus, même si les revenus des différents spécialistes médicaux et chirurgicaux peuvent présenter d'importantes différences.

Les données présentent certaines insuffisances qui se traduisent par une sous-estimation du montant des rémunérations dans certains pays : 1) la rémunération des heures supplémentaires, les primes et autres revenus additionnels ou les cotisations sociales ne sont pas pris en compte dans certains pays (en Autriche pour les généralistes et en Irlande et en Italie pour les spécialistes salariés) ; 2) les revenus tirés de l'exercice en clientèle privée des médecins salariés ne sont pas pris en considération dans certains pays (comme l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, la République tchèque et la Slovaquie) ; 3) les paiements informels, parfois courants dans certains pays (comme la Grèce et la Hongrie), ne sont pas inclus ; 4) au Chili, au Danemark, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, en République slovaque et au Royaume-Uni, les données couvrent uniquement les salariés du secteur public, dont la rémunération est généralement inférieure à celle des médecins exerçant dans le secteur privé ; 5) les données couvrent les médecins en cours de formation en Australie.

Le revenu des médecins est comparé au salaire moyen des employés à temps plein dans tous les secteurs du pays. Les données relatives au salaire moyen sont tirées de la base de données de l'OCDE sur l'emploi.

Références

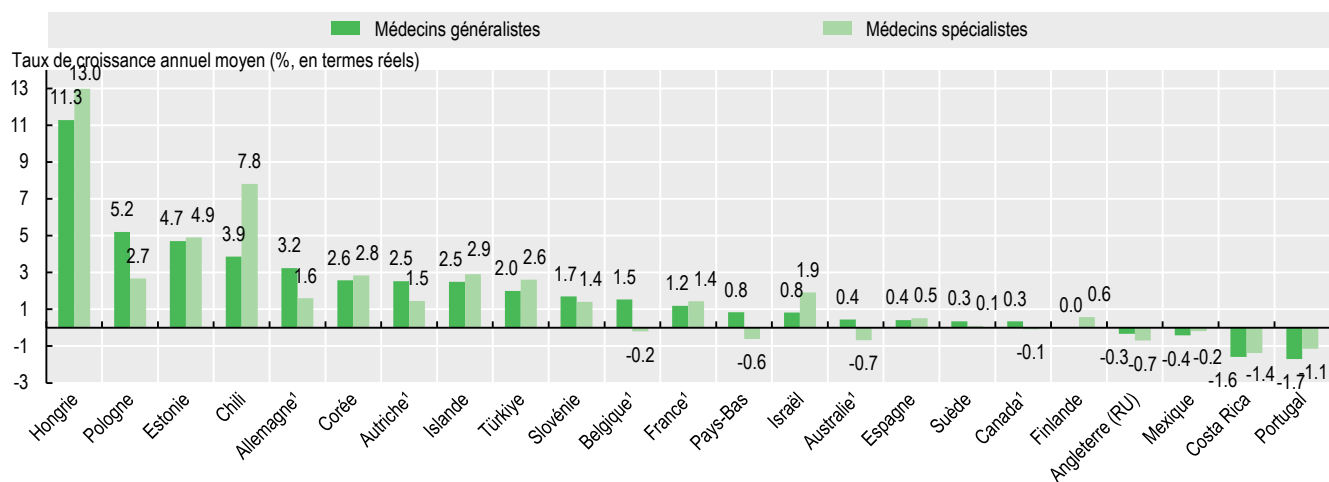
- DREES (2022), *Le revenu libéral des médecins libéraux*, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/ods_revenu-liberal-des-medecins-liberaux_prod2022/information/. [3]
- ICIS (2020), *Les médecins au Canada, 2019*, Institut canadien d'information sur la santé, Ottawa. [4]
- OCDE (2019), *Recent Trends in International Migration of Doctors, Nurses and Medical Students*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5571ef48-en>. [1]
- The Health Foundation (2021), *How has NHS staff pay changed over the past decade?*, The Health Foundation, Londres, <https://www.health.org.uk/news-and-comment/charts-and-infographics/how-has-nhs-staff-pay-changed-over-the-past-decade>. [2]

Graphique 8.11. Rémunération des médecins par rapport au salaire moyen, 2021 (ou année la plus proche)

1. Médecins en formation inclus (d'où une sous-estimation) 2. Dépenses professionnelles incluses (d'où une surestimation).

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, et Base de données de l'OCDE sur l'emploi 2023.

StatLink <https://stat.link/tf3y8n>

Graphique 8.12. Croissance de la rémunération des médecins généralistes et spécialistes (en valeur réelle), 2011-21

1. Le taux de croissance concerne la rémunération des médecins généralistes et spécialistes libéraux.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/zhj7yq>



Extrait de :

Health at a Glance 2023

OECD Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Rémunération des médecins », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/7409794e-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.